
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

26 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01013 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Adjoints en Interprétation Judiciaire, session 2023.**

Ce sont :

ADJOINTS EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZINA DJENEBA	245591	B17582353	09/11/78
2°	ADIARI SOUMAÏLA	202628	B17663097	10/10/78
3°	ZIO MARIAMA	202629	B15727109	20/04/83

Arrêté la présente liste à 3 admis.

LISTE D'ATTENTE : NEANT

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

